

Construire ensemble

07



Dossier

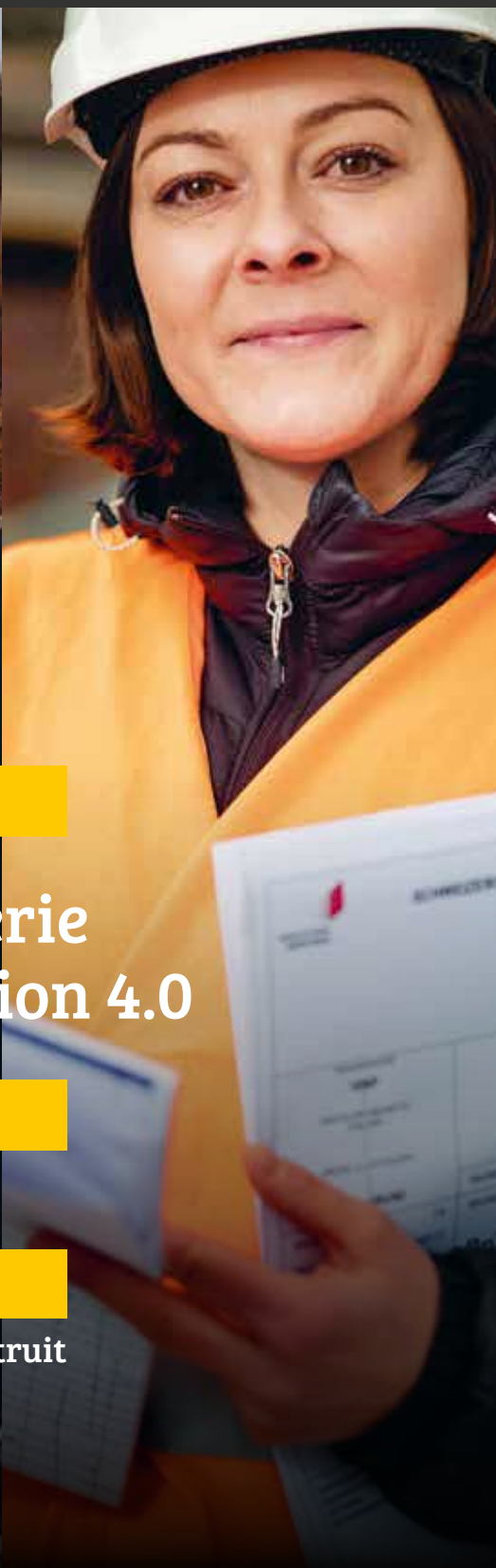
La maçonnerie et la formation 4.0

Rencontre

Sandra Imboden

Zoom AVE

La marque AVE se construit



100^e

04 | Dossier

La maçonnerie et la formation 4.0

08 | L'invité

Bernd Domer, membre du Conseil de direction de Bâtir Digital Suisse

10 | RencontreSandra Imboden
La passion de construire**12 | AVEmploi**

Répondre à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée

**14 | Zoom AVE**

La marque AVE se construit

16 | Construction

Débat autour du taux de régie

18 | Clin d'œil historique

Inauguration du premier bâtiment administratif de l'AVE

19 | Agenda

Le calendrier de l'AVE

20 | Event

L'AVE hôte d'honneur de la foire du Valais 2019

Les défis de la digitalisation

Les métiers de la construction sont magnifiques, gratifiants puisqu'ils permettent de mesurer concrètement jour après jour le travail accompli. Aujourd'hui, ils doivent se réinventer afin de relever les défis technologiques qui s'imposent à la branche. La formation doit elle aussi s'adapter pour préparer nos jeunes à l'utilisation des nouvelles technologies. A l'heure où les entreprises peinent à recruter suffisamment d'ouvriers qualifiés, la digitalisation peut offrir de prometteuses opportunités. Souhaitons qu'en devenant plus « technologiques », nos métiers seront plus attractifs pour les jeunes, mais plus particulièrement pour le 50% de la force de travail qui échappe au secteur de la construction : les femmes. En effet, la digitalisation signifiera sans doute diminution de la pénibilité. Ainsi, je souhaite que

l'augmentation de la main-d'œuvre féminine qui se dessine déjà dans les métiers du bois, de l'électricité et dans la peinture, s'étende davantage au secteur principal de la construction. La problématique du temps partiel, très souvent sollicité par les femmes, reste toutefois un frein conséquent car difficile, voire impossible à mettre en œuvre sur les chantiers. Dès lors, l'économie doit vraiment s'engager en faveur de la création de structures de garde adaptées.

Il y a peu, le Valais a eu la fierté de voir Sandra Imboden devenir la première femme valaisanne à décrocher la maîtrise fédérale d'entrepreneur de la construction. La jeune Haut-Valaisanne représente la quatrième génération de bâtisseurs au sein de l'entreprise familiale.

L'ouvrage « une histoire en chantier(s) » rédigé par Delphine Debons le montre clairement : la construction valaisanne a

été jusqu'à ce jour presque exclusivement un monde d'hommes. Je souhaite qu'à l'avenir, notre secteur d'activité voie davantage de femmes embrasser nos métiers et qu'avant la fin de mon mandat, je remette son diplôme à une nouvelle maîtresse, issue non pas d'une dynastie de constructeurs, mais fille d'avocate ou de boulanger. Pour cela, poursuivons nos efforts de communication afin de promouvoir nos métiers, essentiels pour bâtir le Valais de demain !

Alain Métrailler
Président



“

Je souhaite qu'à l'avenir notre secteur d'activité voie davantage de femmes embrasser nos métiers.

Impressum

Ce magazine est une publication de l'AVE, Association valaisanne des entrepreneurs.
Conception et graphisme : Boomerang Marketing SA, Sierre
Rédaction : agence dialog, Sion (P.10 : Yannick Barillon, P.16-17-20 : AVE)
Traduction : Jörg Abgottsporn
Photographie : Olivier Maire, sauf mention spéciale
Impression : Ronquoz Graphix SA, Sion

Les enjeux de la digitalisation

La maçonnerie et la formation 4.0

Un mur monté par un robot à une vitesse qu'aucun homme ne peut égaler : il s'agit déjà d'une réalité dans quelques pays du globe et d'une évolution qui impactera à terme le métier de maçon en Suisse et en Valais. La formation doit donc s'adapter à l'apparition progressive de la robotisation et de la digitalisation, en préparant les jeunes à utiliser au mieux les nouvelles technologies. Cela pour soutenir leur apprentissage, mais aussi pour qu'ils puissent pratiquer leur métier. Dans ce contexte, quel est l'avenir des professions de la construction telles qu'on les connaît aujourd'hui et en particulier celle de maçon ? Quelles sont les solutions qui sont ou seront apportées par les cursus de formation ? Ces évolutions se feront-elles au détriment de la formation duale ? Le dossier de cette édition de « Construire Ensemble » fournit des pistes de réponses.



La digitalisation au service des métiers de la construction.

La digitalisation ne cesse de transformer et de réinventer les métiers du bâtiment. A force de parler de modélisation numérique, de domotique ou de commandes à distance, nous avons tendance à occulter les métiers traditionnels, tel celui de maçon. SAM (Semi-Automated-Mason) ne fait rien pour arranger les choses. SAM est un robot ou plutôt un bras automatique qui pose quelque 3000 briques par jour. Il est six fois plus productif que l'homme, le tout sans s'alimenter et sans se reposer. Pourtant, l'entreprise américaine qui le commercialise affirme que les maçons n'ont rien à craindre : comme son nom l'indique, ce robot n'est que semi-automatisé et nécessite une supervision humaine. De plus, SAM ne construit que de très grands murs. Du standard, bien loin des spécificités et du caractère artisanal qui constituent la richesse du métier de maçon.

Si SAM est encore bien loin de chez nous, la digitalisation fait désormais partie intégrante du paysage suisse à un niveau plus ou moins étendu. Patrons et ouvriers se familiarisent donc progressivement avec l'utilisation de ces nouveaux outils par le biais de formations continues, et il appartient aux écoles professionnelles de préparer les plus jeunes à évoluer dans ce monde numérique. « Dans la phase intermédiaire d'introduction des nouvelles technologies, il s'agit d'apprendre aux élèves à interagir avec ces machines et à envisager un partage des tâches. Il est certain que le travail de l'homme et son interaction avec ces mêmes machines resteront indispensables », affirme Claude Pottier. Le chef du service valaisan de la formation professionnelle illustre son propos en évoquant le grutier qui, aujourd'hui déjà, pilote son engin à distance. Au cours des prochaines années, la formation professionnelle devra ainsi permettre de comprendre ce que peuvent faire les machines, de savoir les programmer, de maîtriser leur fonctionnement, mais aussi celui des algorithmes qui les gèrent. En toute logique, cet ambitieux programme passera principalement par la formation de base. Et le changement est

en route. Des projets sont en cours avec l'EPFL pour développer certains outils. De plus, les écoles professionnelles valaisannes sont parmi les premières de Suisse à passer actuellement un Digi-Check conduit par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), lui-même mandaté par la Confédération. Objectif : dresser un état des lieux de la numérisation au sein de ces écoles et évaluer leur potentiel de changement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. « Sur la base des analyses, des propositions seront émises et, à l'horizon 2020, tous les jeunes viendront en classe avec leur ordinateur portable pour pouvoir utiliser les logiciels de formation », imagine Claude Pottier.

La numérisation en soutien à la formation

Or, cette numérisation de la formation ne va-t-elle pas décourager les plus faibles ? René Constantin, directeur de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion (EPCA) avertit : « L'intelligence artificielle offre de superbes opportunités que les jeunes ne pourront saisir que si les compétences de base sont acquises en amont. Nous devons donc fournir à tous

les élèves, y compris à ceux qui ont des difficultés scolaires, les moyens d'apprendre à utiliser l'outil informatique pour qu'ils ne soient pas largués dans cinq à dix ans ». La crainte des parents est d'ailleurs bien réelle de voir leurs enfants rester sur le bord de la route.

L'enjeu, aujourd'hui politique, consiste donc à permettre une intégration optimale et réfléchie des outils numériques destinés à favoriser l'apprentissage. Car les possibilités offertes sont multiples et précieuses. Actuellement déjà, certains apprentis bénéficient de cours embarqués assortis de tests avec des résultats instantanés. En scannant un QR Code, ils obtiennent une documentation émanant de fournisseurs de machines ou l'accès à des FAQ. Flavien Antille, maître professionnel maçon à l'EPCA, travaille à la création d'une application spécifique pour les apprentis de la branche. En ouvrant cette application, les jeunes accèdent à des vidéos didactiques fournissant des informations sur l'outillage nécessaire pour tels ou tels travaux, l'organisation de la place de travail et des explications générales. « Ils y trouvent les informations utiles pour se préparer aux examens ou pour les rassurer en cas de doute », explique l'enseignant. Cette application est



René Constantin, directeur de l'EPCA, supervise les travaux d'un apprenti.



2500

apprentis/an dans le secteur de la construction en 2018/2019



71

maçons en formation en 2018/2019

1400 m²superficie de la halle de formation rénovée, contre 1000 m² auparavant

par ailleurs spécifique au Valais puisque nos maçons n'utilisent pas forcément les mêmes matériaux qu'ailleurs en Suisse. « Ces vidéos permettront aussi de trouver des informations sur des travaux effectués moins fréquemment, pour se les remémorer », précise encore Flavien Antille. Autant de possibilités qui devraient rassurer, voire séduire, plutôt qu'inquiéter, estiment les professionnels de la formation.

Duale ou théorique ?

Dans ce contexte digitalisé, d'aucuns sonnent le glas de la formation duale au profit des écoles des métiers. Soit de la théorie pure au détriment de la pratique. Cette vision, René Constantin, ne la partage pas. Il en est convaincu, la formation duale a encore de beaux jours devant elle, car elle confronte le jeune à la réalité du terrain. Jean-Marie Clerc, maître maçon à l'EPCA depuis 1983, abonde dans ce sens : « Cette question revient périodiquement, mais l'on comprend à chaque fois que supprimer la formation duale serait une grosse erreur. Elle permet aux adolescents de mûrir et d'assimiler plus rapidement la réalité du monde du travail. Rien ne vaut l'expérience personnelle et professionnelle que l'on acquiert sur les chantiers ». Sans oublier que la formation duale permet aussi aux apprentis de côtoyer des maîtres formateurs confrontés à l'évolution du métier et qui sont donc à

la pointe de la technologie. Une véritable aubaine même si, aujourd'hui, le nombre d'entreprises formatrices tend à diminuer. Les enjeux sont donc multiples pour les responsables de la formation : il s'agit de modifier la stratégie au niveau des programmes scolaires de base pour permettre à chaque jeune d'être suffisamment préparé, d'introduire les nouvelles technologies en soutien à la formation, d'anticiper les changements qu'induiront la robotisation et la digitalisation et, enfin, de former les enseignants à l'utilisation des nouvelles technologies et des nouveaux logiciels. « A cet effet, nous avons instauré des cours obligatoires pour les enseignants », souligne René Constantin. L'adaptation des programmes de formation est, elle, plus complexe. « Aujourd'hui,

on essaie de tout caler dans la formation initiale, ce qui est illusoire, du moins si l'on n'augmente pas la durée de formation ou si l'on ne supprime pas des branches pour en promouvoir d'autres », relève Claude Pottier. Et d'ajouter : « Quel est donc en effet l'intérêt de faire répéter des gestes techniques à un jeune en formation si l'on sait déjà que, demain, c'est une machine qui les effectuera ? ». Dans ce cas, la logique impose plutôt de lui apprendre à programmer la machine. Le Digi-Check en cours en Valais alimentera ces réflexions. « Nous serons toutefois dépendants des plans et des ordonnances de formation mais aussi des associations faitières, qui décideront quand et comment introduire cette digitalisation dans la formation de base », relève encore Claude Pottier.



L'intelligence artificielle offre de superbes opportunités que les jeunes ne pourront saisir que si les compétences de base sont acquises en amont.

Une attractivité renforcée ?

Dans un horizon de temps à déterminer, un maçon verra certainement la pénibilité de son travail diminuer grâce à l'aide d'une machine. Qu'il lui faudra apprendre à programmer. Et qui ne l'empêchera pas d'apprendre à fabriquer du mortier ou du ciment, ou encore à monter des murs. Car tout ne pourra être digitalisé. « Dans ce métier, il faut sans cesse s'adapter à de multiples contraintes », souligne Flavien Antille. Cette pénibilité est sans doute aussi à l'origine de la réduction du nombre d'apprentis maçons : un effectif en constante

diminution depuis cinq ans, actuellement plus bas que lors de la crise du bâtiment des années 1990. Jean-Marie Clerc le confirme : « Les jeunes sont de moins en moins préparés au monde du travail, soit à la culture de l'effort, dans un monde où tout est devenu si facilement accessible ». Dès lors, la numérisation et la robotisation à venir, de même qu'une formation digitalisée, pourront-elles contribuer à revaloriser l'image des métiers de la construction, en particulier celui de maçon ? « Il ne faut pas trop rêver : si la pénibilité peut être réduite grâce à la diversité des engins de levage, à l'introduction de béton prêt à l'emploi ou

à la préfabrication, le maçon devra toujours soulever des charges, se lever tôt, finir tard, travailler au chaud ou au froid », nuance Flavien Antille. Et René Constantin d'ajouter : « On ne changera pas l'image du métier en changeant le type de formation. Ce qu'il faut, c'est expliquer aux jeunes et aux parents que cette profession offre des perspectives intéressantes, comme celle de devenir entrepreneur, ainsi que la sécurité de l'emploi ». Car le maçon restera ce qu'il a toujours été : l'un des acteurs les plus importants du secteur de la construction.

Rénovation de la halle des maçons

La halle de formation des maçons de l'Ecole professionnelle commerciale et artisanale de Sion datait de 1962. Elle a bénéficié ce printemps d'une nécessaire cure de jouvence souhaitée depuis plusieurs années déjà. Des travaux relativement complexes puisqu'il s'agissait de faire du neuf à partir de l'existant, en tenant compte de nombreuses contraintes.

Dès lors, les travaux ont-ils englobé des adaptations en vue d'une future digitalisation de la profession ? Pas directement. La halle des maçons est et reste une halle industrielle traditionnelle permettant l'expérience pratique. Cependant, l'espace à disposition a été augmenté en vue de favoriser un plus grand confort de travail pour le coffrage et la maçonnerie. « Mais il prévoit aussi un espace suffisant pour l'introduction future de quelques robots ou machines », indique Claude Pottier, soulignant que l'équipement final de la halle dépendra également des conclusions du Digi-Check. A noter que les travaux de la halle sont cofinancés par l'AVE et le service de la formation professionnelle du canton.



Bernd Domer

« Le vrai défi du BIM ? Apprendre à travailler ensemble ! »

Fondée en 2016, l'association Bâtir Digital Suisse, à laquelle vient notamment d'adhérer la Société suisse des entrepreneurs (SSE), s'est donné pour mission de faire progresser la compétitivité de l'industrie du bâtiment, partant du postulat que le numérique est l'avenir de la branche. L'un des répondants de Bâtir Digital Suisse pour la Romandie, le professeur et ingénieur en génie civil Bernd Domer, au bénéfice d'une expérience concrète du terrain, a accepté d'évoquer les défis liés à cette « incontournable » digitalisation. Car le postulat de départ est clair : le BIM (Building Information Modeling) a entamé sa conquête des chantiers suisses et, désormais, aucun entrepreneur ne peut prétendre qu'il n'est pas concerné par le sujet.

M. Domer, quels sont les principaux défis liés au BIM pour le secteur de la construction ?

Le BIM modifie énormément la manière de travailler. Dès lors, le secteur de la construction se trouve face à un double défi. Il doit d'abord s'approprier cette nouvelle méthodologie, ce qui n'est pas forcément facile. Mais il s'agit aussi - et j'ai envie de dire surtout - d'utiliser l'ensemble des outils du BIM pour bâtir plus intelligemment. En Suisse, et cela est propre à notre pays, il existe encore un trop grand cloisonnement entre les planificateurs et les entreprises de construction. Une standardisation des procédures d'échange de données entre les parties prenantes est donc à instaurer. Sans cela, la digitalisation ne peut pas être utilisée à bon escient. La vraie question est donc de savoir comment parvenir ensemble à planifier, concevoir, construire, transformer et exploiter efficacement un ouvrage de manière digitale.

Comment peut-on créer ou favoriser cette indispensable transmission de données ?

Bâtir Digital Suisse y travaille en préparant divers cas d'applications. Il s'agit de rapports pratiques qui permettront de mieux faire connaître le savoir-faire dans son état actuel, tout en rendant compte des pratiques en usage. Les professionnels de la branche pourront reprendre ces marches à suivre afin de mieux collaborer.

L'idée est donc d'unir les gens autour du BIM plutôt que de faire une chasse gardée des connaissances acquises ?

Exactement. Aujourd'hui, beaucoup de planificateurs et d'entreprises de construction qui ont adopté le BIM veulent en faire un atout concurrentiel. Or, cet objectif ne tiendra pas sur le long terme puisque, je le répète, le BIM est un passage obligé. Tout le monde va s'y mettre tôt ou tard. Alors effectivement,

comme chaque projet de construction fait appel à différentes compétences, la véritable force sera de faire en sorte que cet ensemble de professionnels puisse bien fonctionner collectivement.

Dès lors, comment un entrepreneur pourra-t-il se distinguer sur le marché ?

En se spécialisant dans tel ou tel type de construction, par exemple les hôpitaux ou les villas. Ce sera un savoir-faire spécifique, plutôt que l'application des technologies, qui fera la différence.

Qu'est-ce que l'arrivée du BIM implique au niveau de la formation ?

La formation doit bien entendu tenir compte de ces nouvelles technologies et former les jeunes en conséquence. Cela ne se limite pas à expliquer un logiciel. Il faut aussi rajouter des cours d'informatique qui permettront aux étudiants de penser et de modéliser en 3D. Il est donc clair que



© HEPIA - J. Hoffmann
Professeur HES à Genève, responsable de l'institut inPACT de la HEPIA, M. Bernd Domer est également membre du Conseil de direction de l'association Bâtir Digital Suisse.



Le secteur de la construction se trouve face à un double défi. Il doit d'abord s'approprier cette nouvelle méthodologie et utiliser l'ensemble des outils du BIM pour bâtir plus intelligemment.

le futur maçon, comme le futur dessinateur, doit désormais être formé, à son niveau, à l'utilisation des outils numériques.

Y a-t-il déjà des changements concrets au niveau des différents cursus ?

Les choses se mettent en place. D'une part en 2018, la HEPIA (Haute école du paysage d'ingénierie et d'architecture) à Genève a développé avec la HEIA (Haute école d'ingénierie et d'architecture) de Fribourg un CAS (Certificate of Advanced Studies) en coordination BIM. J'ai également développé un cours BIM, qui démarre en 2019, pour les ingénieurs en génie civil de l'EPFL. Nous en sommes donc tout au début et il faudra aller plus loin, même s'il est clair qu'aujourd'hui personne ne peut prédire en quoi ces nouvelles technologies modifieront nos métiers à l'avenir.



Les métiers de la construction doivent à présent se former à l'utilisation des outils numériques.

Sandra Imboden

La passion de construire

Sandra Imboden a décroché fin 2018 la maîtrise fédérale d'entrepreneur de la construction. La Haut-Valaisanne est la première femme à accéder à ce titre en Valais. Sa fierté: représenter la quatrième génération de bâtisseurs au sein de l'entreprise familiale Ulrich Imboden AG.



Sandra Imboden est la première femme à avoir obtenu la maîtrise fédérale d'entrepreneur en Valais.



Construction du pont Chinegga à Stalden.



Pratiquer ce métier nécessite une bonne connaissance de l'humain et une capacité de dialoguer.

La jeune femme de 35 ans ne se souvient pas avoir voulu faire un autre métier: elle serait entrepreneur de la construction comme ses ancêtres. Pour Sandra Imboden, construire c'est « la satisfaction de mener à bien un chantier avec toute une équipe ». Originaire de St-Niklaus, elle grandit à Zermatt où elle achève un apprentissage de dessinatrice en bâtiment. Elle se souvient: « La plupart de mes copines souhaitaient travailler dans le tourisme, je voulais suivre la tradition familiale ». Son arrière-grand-père Ulrich fonde en effet dans les années trente une entreprise de construction, reprise par son grand-père Martin puis par son père Georges dans une direction actuelle à cinq membres. « A l'âge de 5 ans, je le suivais déjà sur les chantiers; aujourd'hui, avec mon frère

Patrick, c'est une grande fierté de représenter la quatrième génération de bâtisseurs », raconte Sandra Imboden. Après trois ans d'études à Aarau, elle décroche un premier diplôme de chef de chantier en 2011 et travaille quatre ans au sein de l'entreprise Gasser Felstechnik AG en Suisse allemande. « C'est probablement grâce à ce poste qu'elle a le plus appris en matière de travaux publics », analyse Renato Schmid. Cet entrepreneur de la construction supervise le travail de Sandra Imboden dès qu'elle intègre l'entreprise Ulrich Imboden AG en 2015. Rapidement, Sandra dirige avec assurance de grands chantiers. Elle gère seule la technique et les mesures du Matterhorn glacier ride, la télécabine tricâble la plus haute du monde qui relie la station de Trockener Steg au Petit Cervin. Depuis

2017, la jeune femme pilote avec son superviseur la construction du pont Chinegga de Stalden.

Fière d'être la première femme valaisanne titulaire d'une maîtrise fédérale d'entrepreneur en construction, Sandra Imboden relativise avec le sourire: « Il faut bien que quelqu'un soit le premier ». Pour elle et ses collègues, la question du genre n'est pas un thème. Sur le chantier de Zermatt, elle a dirigé jusqu'à une soixantaine de personnes et a été confrontée à différentes professions. Pour cette personnalité déterminée, « pratiquer ce métier nécessite une bonne connaissance de l'humain et une capacité de dialoguer ». Elle assure ne jamais s'ennuyer et résume sa motivation: « Ce que j'aime, ce sont les défis, les gens, et que chaque chantier soit unique ».

AVEmploi

Répondre à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée

A l'aube de sa onzième année d'existence, AVEmploi dresse un bilan positif de ses activités qui sont désormais soutenues par de nouvelles actions : prospection pour pallier le manque de main-d'œuvre qualifiée et innovation avec l'introduction de la carte professionnelle. De plus, le modèle valaisan fait désormais des émules ailleurs en Suisse. Tour d'horizon avec son directeur, Pierre-André Donnet.

Monsieur Donnet, quelles ont été les principales évolutions d'AVEmploi ces dix dernières années ?

Dès l'ouverture de notre agence de placement temporaire, nous avons rencontré un vif succès et rapidement atteint une vitesse de croisière qui correspondait à nos capacités. Dans un souci de proximité avec les différentes régions du canton, nous avons ouvert une antenne à Brigue il y a huit ans, mais ce bureau n'était pas occupé à plein temps. Ainsi, en 2018, nous avons engagé une responsable pour le Haut-Valais et inauguré de nouveaux locaux, à Brigue toujours. Dans la foulée, nous nous sommes également dotés d'une antenne à Monthey et avons engagé un conseiller en personnel. Notre objectif est d'accroître notre visibilité et nos activités car le contexte a changé. Désormais en effet, nous manquons régulièrement de main-d'œuvre.

A quoi cette situation est-elle due ?

Actuellement, la majorité des ouvriers de la construction sont des Portugais. Or,

depuis deux ans, ils ont tendance à retourner dans leur pays pour des raisons économiques. Ceux qui partent sont difficilement remplaçables car la période où les Portugais venaient en masse chercher du travail chez nous est révolue. En conséquence, particulièrement en septembre et en octobre lorsque les chantiers tournent à plein régime à l'approche de la fin de l'année, nous ne pouvons satisfaire nos clients par manque de main-d'œuvre.

Dans ce contexte, avez-vous mis sur pied des activités de prospection ?

Effectivement. Nous observons que de plus en plus d'Italiens s'intéressent à revenir travailler sur nos chantiers. Nous avons donc, et c'est un fait nouveau pour nous, commencé à prospecter dans les régions d'Aoste et de Domodossola. Nous avons également instauré un système de bouche à oreille avec les ouvriers actuellement en Suisse, qui rentrent chez eux pour les vacances ou pour les fêtes. Nous envisageons aussi d'approcher les pays de l'Est, la Pologne en particulier. Mais il est clair que la barrière linguistique est un obstacle.

Cette tendance au manque de main-d'œuvre temporaire va-t-elle s'accroître selon vous ?

Non, je ne le pense pas. En effet, après des années de forte croissance dans le domaine de la construction, on peut s'attendre à une stabilisation entraînant de facto une régulation automatique de la demande de main-d'œuvre. Nous constatons une augmentation de la rotation du personnel temporaire dans les entreprises. Aujourd'hui, celles-ci recherchent davantage des ouvriers pour parer à une urgence ou aux pics de travail. C'est donc le signe que les carnets de commande sont moins fournis qu'à une époque.

AVEmploi a toutefois de nombreux atouts pour attirer les ouvriers et les entreprises. L'un d'entre eux est tout nouveau, la carte professionnelle...

En effet, nous avons introduit en début d'année la carte professionnelle qui s'inscrit dans la lutte contre le travail illégal. Ce badge électronique est un gage de qualité des prestations, qui protège aussi

© Louis Dasselborne



L'équipe d'AVEmploi : Anick Cina Reis Vitoria, Pierre-André Donnet, Marianne Donnet-Gaillard, Thierry Lumière (debout, en arrière-plan) Sandra Iannarelli, Dario Bonaccina (assis, au premier-plan)

bien les ouvriers que les employeurs. A cela s'ajoutent les avantages qu'AVEmploi propose depuis toujours, à savoir d'offrir aux temporaires les mêmes conditions sociales que celles dont bénéficient les ouvriers fixes. Les entreprises, quant à elles, profitent de conditions préférentielles puisque nous ne sommes pas une société à but lucratif. Dès lors, les bénéfices sont redistribués à nos clients.

A l'heure du bilan toujours, quelle est l'une de vos grandes satisfactions ?

D'avoir pu créer et développer un modèle pour lequel il a fallu convaincre au départ et qui, aujourd'hui, fait des émules. L'Association vaudoise des entrepreneurs a créé le 1^{er} janvier 2019 une entreprise similaire à la nôtre, englobant aussi le second-œuvre. La Fédération bernoise des plâtriers-peintres fait de même. Cela démontre que nous avons été, avec raison, très novateurs il y a dix ans. Ainsi, même si le contexte change, je ne suis pas inquiet pour l'avenir.

env. 300

contrats par an

103 mio.

de chiffre d'affaires
en 10 ans

env. 160

contrats en périodes
de pointe

5.5

EPT
équivalent plein temps

Chiara Meichtry-Gonet

« Nous travaillons à renforcer et à promouvoir la marque AVE »

Depuis 2016, l'AVE travaille sur son image à l'aide de nouveaux supports de communication, tout en effectuant un lobbying soutenu aux niveaux cantonal et fédéral. Ces actions ont pris un nouvel essor depuis l'engagement, en septembre 2017, de Chiara Meichtry-Gonet en qualité de sous-directrice de l'AVE. Elle revient sur le chemin parcouru et les défis à relever.



Chiara Meichtry-Gonet, sous-directrice AVE.

« Travailler sur l'image institutionnelle de l'AVE est un challenge en soi. L'association ne « vend » rien, ses prestations sont entièrement dévolues à ses membres, donc il faut sortir des logiques marketing habituelles et convenues ».

Le constat posé par Chiara Meichtry-Gonet est clair. Le défi l'est tout autant : il s'agit de mettre en avant des métiers, des personnes et un milieu encore méconnu, ce qui induit un énorme travail pédagogique. « Car l'image, réductrice, de l'entrepreneur-promoteur est bien ancrée et tient presque lieu de truisme aussi bien à l'extérieur du canton qu'à l'intérieur. La construction valaisanne, qui pèse lourd sur le PIB cantonal, est pourtant un acteur important du développement économique et social du canton. Paradoxalement, elle est très peu ou mal considérée par le monde politique et institutionnel », déplore la sous-directrice de l'AVE. « Ce qui est très drôle finalement, c'est que les entrepreneurs, eux, n'ont pas de préjugés, ils ne fonctionnent pas comme cela. La construction est un milieu où l'on est considéré pour ses actions et non pour ce que l'image de soi peut éventuellement dégager, ce qui est très agréable ».



Yannick Barillon traduit l'AVE en images et en mots

Pour ses actions de communication, l'AVE s'appuie sur des partenaires externes indépendants. Ceux-ci lui apportent un regard extérieur neuf et des impulsions permettant une mise en lumière d'aspects auxquels les habitués ne pensent pas forcément.

Yannick Barillon, juriste de formation, ancienne journaliste de Canal 9 aujourd'hui à son compte, est l'un de ces partenaires. Depuis janvier 2019, elle réalise les supports audiovisuels de l'AVE. Elle s'attellera également à la rédaction des prochains « Construire ensemble ». « La grandeur des chantiers, le caractère concret des métiers, mais également le côté humain du secteur de la construction me touchent particulièrement et je me réjouis de contribuer à les faire connaître », se plaît-elle à relever.

Les entrepreneurs décident vite et ont besoin de résultats tout aussi rapides, souvent assortis d'une prise de risque qu'ils sont prêts à assumer. Dès lors, une partie du travail de Chiara Meichtry-Gonet consiste à leur faire intégrer que les engagements politiques ou les résultats concrets sont plus longs à obtenir. Et inversement, il s'agit aussi pour elle de traduire la sensibilité des entrepreneurs et de faire avancer les dossiers auprès des milieux institutionnels.

Une image qui se construit

Pour atteindre ses objectifs, l'AVE dispose désormais d'une structure pertinente de communication, tant écrite qu'audiovisuelle. Le logo de l'Association a été remodelé et la 7^e édition de son magazine « Construire Ensemble » est sortie de presse. L'AVE TV propose régulièrement des mini-reportages sur le monde de la construction et vient de se doter d'une nouvelle rubrique dédiée aux débats du Grand Conseil. L'AVE a également saisi le tremplin de visibilité offert par son 100^e anniversaire pour communiquer de manière accrue sur son passé et son

présent, et participer en qualité d'hôte d'honneur à la Foire du Valais cet automne. « Désormais, nous avons une cohérence visuelle et en termes de visibilité. On peut maintenant s'atteler à ancrer et à promouvoir la « marque » AVE », se réjouit Chiara Meichtry-Gonet.

Un lobbying qui porte ses fruits

La communication de l'AVE soutient son lobbying actif, en Valais, en Suisse romande et au niveau fédéral. « De plus en plus de décisions impactantes pour nos milieux sont en effet prises à Berne par une Confédération très éloignée des réalités particulières de notre canton », explique Chiara Meichtry-Gonet. Que ce soit le chômage hivernal, les conséquences de l'initiative contre l'immigration de masse, les accords bilatéraux, l'aménagement du territoire ou encore les marchés publics, les dossiers à empoigner et sur lesquels il faut anticiper en faisant entendre la voix des entrepreneurs sont multiples et complexes. Le travail de l'AVE porte ses fruits. « Nous avons développé un bon réseau au niveau romand avec les autres membres de la SSE ou de construction romande, ce

qui nous donne un poids plus fort vis-à-vis de Berne », souligne la sous-directrice de l'AVE. L'Association se félicite également de la bonne écoute du Parlement valaisan obtenue récemment sur quelques dossiers, tels notamment le budget 2018, en lien avec l'entretien des routes, et certains objets du Plan directeur cantonal. Des résultats encourageants pour un travail de longue haleine qui se développera bien évidemment à l'avenir.

Taux de régie

Editer, ne pas éditer, puis publier et ne pas publier, telle est la question...

Le « taux de régie » est une notion ancrée dans la mémoire collective et populaire. Utilisé par l'intégralité du spectre des acteurs de la construction, professionnels, privés, publics, institutionnels, cet outil n'a jamais été contesté ou critiqué, si ce n'est par la commission de concurrence (COMCO) qui y décèlerait une entente cartellaire interdite. Forte de cette conviction, elle a mis ses troupes en ordre de bataille pour la proscrire, faisant capituler bon nombre d'associations, dont notamment la Société Suisse des Entrepreneurs, la SIA et la KBOB.

Convaincue du bon droit d'un tel instrument, l'AVE veut que sa légitimité soit reconnue et que les diverses associations professionnelles puissent à nouveau publier leur taux pour offrir transparence et sécurité à leurs membres ainsi qu'à leurs clients.

Mais qu'est-ce qu'un taux de régie ? A quoi sert-il et quelle est son importance sur un chantier en général pour que la commission de concurrence - chargée de poursuivre les cartels dits durs, soit ceux qui neutralisent toute concurrence et imposent des prix disproportionnés à la clientèle - s'y attarde ?

On parle de régie lorsque la rémunération due par le maître d'ouvrage n'a pas fait l'objet d'un prix ferme, soit par l'établissement d'un devis descriptif avec des positions précises pour lesquelles un prix doit être inscrit, soit par un prix forfaitaire

pour la totalité de l'ouvrage à construire et qui lie les parties. La norme SIA 118, à son article 48, stipule que les travaux en régie sont rémunérés en fonction des heures et des matériaux utilisés. L'on parle de rémunération selon la dépense. L'article 50 précise de manière exhaustive le contenu pour fixer finalement la rémunération due à l'entrepreneur pour ce type d'exécution.

Dans le but d'aider les entreprises, mais aussi d'assurer un prix crédible, documenté, efficient et adapté, les associations professionnelles ont édité des taux pour leurs différentes activités. Si les structures de chaque entité sont certes différentes, les chiffres pris en considération ne sauraient toutefois constituer un avantage substantiel.

Par ailleurs, dans la construction et en règle générale, seule une part congrue

de l'ouvrage, soit inférieure à 10 %, est effectuée en régie. Il s'agit principalement de travaux imprévus qui doivent, selon les circonstances, être exécutés sur ordre du maître d'ouvrage ou de son représentant ; comme ces derniers n'ont pas été dûment documentés dans une position, il est judicieux de préalablement définir le prix à charge du maître d'ouvrage afin que ce dernier connaisse dès le départ, suivant l'ampleur de la prestation souhaitée, le montant de la rémunération à acquitter.

De surcroît, tous les cahiers de soumission prévoient avec la position régie un rabais qui permet justement aux participants d'adapter le taux des associations professionnelles à leurs structures respectives et faire ainsi jouer pleinement la concurrence.

Ainsi donc, en rééditant et publiant un tel document sous sa responsabilité, l'AVE

mettra à disposition un outil crédible, tant pour les clients de par la transparence des coûts donnée pour ce type de travaux, que pour les entreprises qui y trouveront l'assurance d'une rémunération adaptée car justifiée.

L'AVE répond également à des besoins avérés de l'un des principaux clients de ses entreprises membres, l'État du Valais, puisque depuis 1999, l'Association a passé des accords pour les travaux d'urgence mandatés par le canton sur la base d'un taux de régie négocié spécialement pour ce type d'intervention. Ce dernier lie les membres et permet d'intervenir

rapidement lors d'intempéries, telles celles qui frappèrent durement le Valais en 2018, et notamment le Val d'Anniviers.

S'appuyant sur cette tradition désormais bien établie, l'AVE espère que l'Etat du Valais sera proactif et assumera le fait qu'il a besoin d'un taux de régie, lui qui utilise par ailleurs les anciens tarifs prétendument déclarés illégaux par la COMCO.

Certaine du bien-fondé de son action, l'AVE est persuadée que la commission de concurrence, si tant est qu'elle ouvre une procédure, arrivera face aux éléments factuels aux mêmes conclusions que

tous les acteurs de la construction sans exception. Elle se déclare très clairement contre les ententes cartellaires mais ne peut souscrire qu'en vertu de prétendues prescriptions de cette loi, l'on veuille supprimer un outil qui existe depuis le siècle passé et qui n'est jamais tombé sous le coup du secret.



Chantier de l'autoroute A9.

Inauguration du premier bâtiment administratif de l'AVE

L'Association valaisanne des entrepreneurs fêtait en 1959 son 40^e anniversaire. A cette occasion, l'AVE inaugurait son premier bâtiment administratif à l'Avenue de la Gare 39 à Sion. Retrouvez ci-dessous des extraits de l'article du « Nouvelliste » paru le 20 juillet 1959. L'article complet peut être consulté sur notre site internet www.ave-wbv.ch sous la rubrique « 100 ans ».



« L'Association valaisanne des entrepreneurs a marqué son quarantième anniversaire d'une magnifique pierre blanche striée de gris bleuté, placée au bord de la Planta: son bâtiment, dont la presse valaisanne a dit la sobre et impeccable élégance de silhouette et de tons. Il a été béni et inauguré samedi, dans la joie... ».



« Avant la cérémonie de bénédiction, l'assistance écoute l'allocution de bienvenue de M. Séraphin Antonioli, président de l'AVE, qui commenta avec bonheur cette réalisation. Ayant su exprimer en de brèves et marquantes paroles le haut sens spirituel, la valeur symbolique que pouvait revêtir pour l'Association la construction d'un tel édifice, le Rd chanoine Brunner, curé de la paroisse de la Cathédrale le bénit et appela sur lui la protection divine. »



« Ce fut ensuite le moment de trancher le ruban qui barrait l'entrée, et de la visite admirative des spacieux locaux réservés à l'AVE. L'Association se devait de poser en leur aménagement un témoignage de ce que peuvent faire ses membres. Rarement l'on en vit de plus complet et de mieux réussi. »



© Teize Etoiles, Médiathèque Valais - Martigny

Agenda AVE

14
JUN

Assemblée générale
Soirée de gala 100^e
anniversaire
Sion

28
JUN

Journée de la
Construction
Assemblée
générale SSE
Centre de congrès Bâle

06
SEPT

Garden Party de
constructionvalais
Golf Club de Sierre,
Granges

27
SEPT
-
06
OCT

AVE Hôte d'honneur
de la Foire du Valais
Activités et animations
CERM Martigny

02
OCT

Assemblée générale
d'automne
CERM Martigny

04
OCT

Réunion des sections
romandes de la SSE
CERM Martigny

10
OCT

Conférence
des Présidents
Berne

13
-
14
NOV

Assemblée des
délégués SSE
St-Gall

27/09/19 au 06/10/19

Foire du Valais - Martigny

L'AVE sera hôte d'honneur de l'édition 2019 de la Foire du Valais. Un stand, pensé pour mettre en valeur les métiers de la branche, avec des activités et des animations destinées à mieux faire comprendre le monde de la construction, sera ouvert à tous. Un évènement à ne manquer sous aucun prétexte.

Les dix jours de la Foire du Valais, manifestation incontournable s'il en est de la vie économique et sociale de notre canton, seront l'occasion pour l'AVE d'expliquer aux visiteurs les valeurs, le savoir-faire et les particularités tant des métiers de la branche que des hommes et des femmes qui en sont l'âme. Animations tous publics, expositions multimédia et accueil chaleureux rythmeront la semaine.

Outre la traditionnelle assemblée générale d'automne de l'association qui se tiendra cette année le 2 octobre, d'autres journées thématiques seront proposées, en lien avec le programme général de la Foire qui, cette année encore, s'annonce grandiose. Chaque jour, des apéros de la construction, prévus en fin de matinée, permettront à chacun de se rencontrer et de réseauter dans un cadre plus qu'agréable.

L'AVE se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir nombreux!



© 2017 FVS Group

27/09/19 bis 06/10/19

Walliser Messe - Martinach

Der WBV wird 2019 als Ehrengast an der Walliser Messe teilnehmen. An einem Stand werden die Berufe der Branche vorgestellt. Verschiedene Aktivitäten und Animationen ermöglichen der breiten Öffentlichkeit ein besseres Verständnis der Welt der Bauwirtschaft: auf keinen Fall zu verpassen!

Die Walliser Messe ist eine unumgängliche Veranstaltung in Bezug auf das wirtschaftliche und soziale Leben unseres Kantons. Während zehn Tagen wird der WBV den Besucherinnen und Besuchern die Werte, das Know-how und die Besonderheiten der Berufe der Branche sowie der Frauen und Männer vorstellen, welche die Seele dieser Berufe bilden. Dazu werden öffentliche Animationen und Multimedia-Ausstellungen organisiert. Ein herzlicher Empfang ist garantiert.

Abgesehen von der traditionellen Herbst-Generalversammlung des Verbands, die dieses Jahr am 2. Oktober stattfindet, werden andere Thementage in Zusammenhang mit dem allgemeinen Programm der Messe angeboten, die auch dieses Jahr wieder viel verspricht. Die täglichen Aperitifs der Bauwirtschaft am Ende des Vormittags bilden eine Gelegenheit zum Austausch und zur Vernetzung in einem sehr gemütlichen Rahmen.

Der WBV freut sich bereits heute, Sie zahlreich begrüßen zu dürfen!